

Le « Plan Réussir en licence » implique, de la part des universités, des actions pour lutter contre le décrochage. En effet 20% d'étudiants quittent l'enseignement supérieur sans diplômes et 25% des étudiants de L1 décrochent. Les SCUIO* accueillent beaucoup d'étudiants pour des entretiens dès le 1^{er} trimestre et enregistrent de nombreuses demandes de réorientation. Depuis mars 2011, 72 universités sont entrées dans le dispositif de réorientation.

Christian DARANTIERE, directeur adjoint de l'AFIJ* : la 1^{ère} mission de cette association est d'aider les jeunes diplômés à trouver un 1^{er} emploi à leur sortie de l'enseignement supérieur. Elle a été créée en 1994, et a actuellement une cinquantaine de relais locaux. En 1995, l'AFIJ a signé une 1^{ère} convention avec l'Etat. Les membres de l'association sont les mutuelles étudiantes et les représentations nationales d'étudiants. Ils sont volontaires et ont des objectifs communs.

Ses services sont gratuits et l'AFIJ touche un public, de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de bac+2 à bac+5 (il existe aussi une association pour les jeunes docteurs), d'étudiants ou de jeunes en rupture. L'AFIJ a développé des actions de partenariats locaux et nationaux avec les universités, l'ONISEP, les administrations, les services publics, les armées... et par une convention signée avec Pôle emploi en 2010. Elle a des contacts fréquents avec les employeurs et met en ligne gratuitement leurs offres d'emploi : www.afij.org. Elle travaille avec 20 000 professionnels et 130 DRH de grandes entreprises. Elle propose également 2 newsletters sur abonnement aux institutionnels et employeurs ainsi qu'aux étudiants.

L'AFIJ a 3 niveaux d'intervention :

- Accueil et information des jeunes diplômés
- Actions collectives : ateliers, formations techniques, rencontres de recruteurs...
- Accompagnement individuel vers des emplois correspondant à des besoins locaux.

L'AFIJ a aussi des actions spécifiques par des partenariats avec la fonction publique ou l'accompagnement de jeunes femmes vers des emplois considérés comme trop masculin ou encore pour les étudiants handicapés (bien que tous les financements aient été supprimés). Elle organise des rencontres entre jeunes et employeurs en vue d'un recrutement ou d'une formation, des journées destinées à des publics en difficulté (handicapés, habitants de zones sensibles...), elle participe aux forums Studyrama. En 2010, 300 000 jeunes se sont adressés à l'AFIJ et 55 000 s'y sont inscrits.

Depuis 2004, l'AFIJ accueille des étudiants « décrocheurs » en mettant en place l'action « BAC + » grâce à des financements régionaux. Les jeunes de 1^{er} cycle (bac+1 et bac+2) en échec sont de plus en plus nombreux, 90 000 sont sortis sans diplôme à cause d'une orientation mal choisie, d'un échec à l'entrée dans une filière sélective qui correspondrait mieux à leur profil, de difficultés d'ordre social (nombreux sont les étudiants qui doivent travailler en plus de suivre des études), familial ou à cause de problèmes de santé.... Ces étudiants sont entre 2 statuts : étudiant ou aide publique sans avoir réellement de soutien ni d'un côté ni de l'autre. Le projet « Rebond », mis en place par Martin Hirsch prévoit d'accompagner ces étudiants sur la base du volontariat et de proposer une action curative vers une solution comme la reprise de formation, l'alternance, l'accès à l'emploi... Dans ce cadre, l'action « Bac + » de l'AFIJ prévoit un entretien d'évaluation, des modules de formation à la recherche d'emploi, un accès aux offres d'emploi ou d'alternance, un accès aux centres de documentation, une participation aux rencontres emplois. Il est possible également de bénéficier d'un suivi individualisé, d'un parrainage, d'une information sur les métiers en tension (peu connus ou peu attractifs) sur le bassin d'emploi concerné.

Depuis 2 ans, l'AFIJ se mobilise pour l'alternance en organisant la Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur (ALTSUP) qui s'adresse aux jeunes étudiants en réorientation professionnelle ou tout juste diplômés et aux recruteurs pour améliorer l'orientation professionnelle. Cela permet de rapprocher l'offre et la demande par le positionnement direct des jeunes suivis par l'AFIJ. Cette opération se fait en partenariat avec des entreprises, des responsables des formations post-bac délivrées dans les universités et dans les CFA des chambres consulaires, ou par l'intermédiaire des branches professionnelles et des organismes interprofessionnels.

Hélène JOSSE et Elsa PIC, maitres de conférence en linguistique anglaise, chargées de mission pour l'aide à la réussite au CEVU* à Paris III Sorbonne Nouvelle : Paris III propose des cursus d'études en sciences humaines et accueille 18 000 étudiants dont la moitié en Licence. Les actions d' « Aide à la Réussite » mises en place dans le cadre du plan quinquennal en 2008 sont financées par le Plan Réussite Licence selon un chiffre donné d'étudiants ayant eu leur bac avec 2 ans de retard. Trois priorités ont ainsi été définies :

- Obligation d'apprendre une langue pour les non spécialistes (étudiants qui ne sont pas dans les filières de langue),
- Instauration de deux UE obligatoires de préprofessionnalisation : informatique et projet personnel et professionnel,
- Aide à la réussite et suivi individualisé des étudiants qui se traduit par un encadrement personnalisé en L1 avec la présence d'un enseignant référent par

classe. Cet enseignant doit être titulaire, responsable de TD et formé sur sa mission et les dispositifs dont il dispose au sein de l'université (santé, handicap, orientation...). Il est rémunéré 6h/semaine en équivalent TD. Il doit s'assurer que les informations données aux étudiants leur parviennent et qu'ils connaissent les modalités de fonctionnement de l'université. Il peut aussi suivre les étudiants individuellement, leur proposer des entretiens ou les orienter vers les services concernés. Seulement 20 à 30% des étudiants, et pas ceux qui en auraient le plus besoin, font appel au référent qui sert surtout à faciliter leurs 1^{er} pas dans l'université.

Il existe aussi depuis plusieurs années un tutorat pédagogique : petit groupe d'une dizaine d'étudiants de L1, sous la responsabilité d'un étudiant de L3 ou de Master. Ce tutorat est maintenant spécialisé car accolé à une UE à fort taux d'échec. Le plan réussite licence préconise 9h/semestre sur 2 UE. Peu d'étudiants en ayant vraiment besoin en profitent bien que cela leur permettrait d'acquérir ou d'approfondir des notions qu'ils ne maîtrisent pas. Cela permet aussi au tuteur de réfléchir à sa propre réussite et à l'enseignant de réfléchir à sa pédagogie et à la nécessité de se former.

L'aide à la réussite intégrée est présente dans les maquettes des programmes depuis la loi Bayrou de 1997 et comporte de la méthodologie du travail universitaire qui sert à faire le lien entre le lycée et l'université et des cours de transition : maîtrise de l'écrit, de la lecture, de la recherche documentaire. Cela représente 2h30 /semaine au 1^{er} semestre et parfois au 2nd semestre, plus une séance en bibliothèque. Pour cela des enseignants volontaires bénéficient d'une formation de 8h en début d'année.

Des groupes de niveau après tests, avec une pédagogie différenciée sont mis en place dans les UE clés mais cela n'est pas très bien perçu ou détourné par les étudiants.

D'autres actions ponctuelles :

- réunion de prérentrée en septembre,
- tests en orthographe, en culture générale, en langue, informatique qui entraînent des remises à niveau et des ateliers transversaux à toutes les disciplines organisés par le CEVU. Les différents départements proposent des ateliers disciplinaires.

Il existe aussi un dispositif pédagogique de soutien qui n'est pas intégré au Plan Réussite Licence : les 2 sessions d'examens devant être distantes d'au moins 2 mois, cela a permis de mettre en place du soutien à la préparation des examens. Mais c'est un programme marginal à Paris III à cause des contraintes calendaires, et mis en place par 3 départements sur 15.

L'aide à la réussite est très liée à l'équipe enseignante et à son implication. Il n'est pas forcément nécessaire d'avoir un taux d'encadrement important mais plutôt une équipe motivée. Il est difficile de mesurer l'impact de cette aide à la réussite : la mesure quantitative est assez fluctuante et la mesure qualitative est faite auprès d'étudiants qui ont envie de réussir mais n'acceptent pas forcément de l'aide. Les enseignants ne sont pas assez formés et la communication insuffisante, sans parler des problèmes de budgets qui ne sont pas toujours employés à bon escient.

Nicole BLONDEAU, vice présidente adjointe du CEVU, maitre de conférence en sciences de l'éducation à l'Université Paris VIII Vincennes St Denis : Paris VIII a 30% d'étudiants étrangers et un taux important d'étudiants issus d'un milieu socio culturel défavorisé. Beaucoup d'étudiants arrivent dans cette université avec un bac pro ou un bac techno. L'université propose des cursus d'études dans les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et de la technologie, du droit-économie-gestion... Tout l'argent de l'aide à la réussite n'est pas dépensé. Un appel à projet est lancé auprès des différents départements et le CEVU valide ou pas. Différentes actions sont mises en place :

- préventives : orientation active en lien avec le SCUIO et articulée avec les formations. 643 dossiers traités en 2008/2009, 1620 en 2010/2011. Lien avec les lycées. Journée Portes Ouvertes. Présence sur les salons et forums,
- accueil : prérentrée intégrée au calendrier universitaire. Chaque formation met en place ce qu'elle souhaite : tests, informations, conférences, rencontres avec des anciens, mini cours, stages sur le terrain... Ces actions ont également pour but de développer un sentiment d'appartenance et une intégration. Depuis 1995, un tutorat d'accueil est mis en place par des étudiants,
- accompagnement : tutorat aussi assuré dans certaines formations par des étudiants pour l'aide à la rédaction, à la compréhension. Cela fonctionne bien lorsque ces étudiants sont intégrés à l'équipe pédagogique. L'efficacité des enseignants référents dépend de leur dynamisme et de la formation qui leur est proposée. Les cours sont dédoublés dans un certain nombre de formations (droit, AES, Psycho) mais la difficulté vient plutôt du manque de pédagogie des enseignants pas formés à cela, or le public de cette faculté est très éloigné des codes universitaires. Il existe des remédiations en langue et en français mais la communication pédagogique et la mise en place de contrat avec l'étudiant ne fonctionnent pas bien. Les étudiants peuvent aussi suivre une formation à la recherche documentaire, et à la méthodologie du travail universitaire. Les étudiants handicapés bénéficient d'un suivi,
- réorientation,

Il est impossible d'évaluer les effets du plan réussite licence mais cela permet une prise de conscience plus rapide des difficultés rencontrées par les étudiants.

Christiane MANTECON, chargée de mission du service de formation continue sur le projet INTERACTION à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC), Paris VI : ce projet financé par le fonds d'expérimentation jeunesse suite à un appel d'offre lancé par M. Hirsch et par le conseil régional, est destiné aux étudiants décrocheurs issus de tous les horizons, habitant l'Ile de France, de moins de 26 ans et ayant au moins leur bac. Il propose un cursus de 16 semaines, 10 en formation et 6 en stage en entreprise. 3 sessions par an sont organisées et accueillent chacune une quinzaine d'étudiants, stagiaires de la formation continue donc avec une couverture sociale. Sur les 42 étudiants de l'année 2010/2011, 31 viennent de fac, 27 ont un bac général,

10, un bac techno et 5 un bac pro. Ils ont eu en général une ou plusieurs inscriptions en fac jamais aboutie.

Contenu de la formation : bilan personnel et professionnel avec un travail fait sur toutes les expériences, préparation du projet. Acquisition de connaissances de l'environnement économique, du droit du travail, techniques de recherche d'emploi, ateliers d'écriture, informatique, méthodologie universitaire, développement et acquisition d'un réseau...Accompagnement personnel en partenariat avec une association de jeunes retraités. Séquences sportives dans une optique de dynamique de groupe et de développement personnel.

Le stage est validé par une attestation de formation et l'acquisition du certificat national C2i (Internet Informatique).

A la suite de cette formation, l'étudiant peut reprendre une formation ou trouver un emploi.

Informations sur le site de la formation continue de l'UPMC : www.fc.upmc.fr , onglet « interaction ».

*SCUIO : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation

* AFIJ : Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes (diplômés de l'enseignement supérieur)

* CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
